

# Inventions patrimoniales et constructions mémorielles

## Mondes anciens et modernes

Séminaire doctoral  
à la mémoire d'Alain Roussillon

organisé par Sylvie Denoix (IFAO), Nadine Picaudou (INALCO)  
Dominique Poulot (Paris 1), Mercedes Volait (In Visu – CNRS/INHA)

CFCC – Collège des ED Paris 1 - IFAO  
INALCO – IUF - IN VISU (USR3103 du CNRS)



L'attention portée aux *Lieux de mémoire*, aux managements politiques du passé ou aux « usages publics de l'histoire » a largement renouvelé au cours des dernières décennies les chantiers de l'histoire politique comme ceux de l'histoire du patrimoine, à partir d'une acception commune de la mémoire et de l'héritage comme purs présent(s) du passé. Soit des reconstructions toujours fondées sur des tris et des choix dans les temps antérieurs, sur des oublis sélectifs comme sur des impositions rétrospectives de sens et des modèles plus ou moins normatifs de remémoration ou de patrimonialisation qui répondent à des usages sociaux et politiques inscrits dans le temps le plus contemporain. L'emphase mise, dans le contexte actuel des « *moral politics* », sur le témoignage, le traumatisme ou la restitution dans l'institution muséale ou dans le débat public est une autre passerelle posée entre patrimoine et mémoire, entre histoire de la patrimonialité et histoire de l'événementialité. C'est l'hypothèse d'un dialogue fructueux entre ces deux historiographies, rarement croisées, qui fonde ce projet de séminaire doctoral, en faisant le pari que les fabrications patrimoniales sont susceptibles d'éclairer les constructions mémorielles et inversement.

La thématique est volontairement envisagée sur la très longue durée, afin de ne pas se priver de l'apport des travaux sur les mondes anciens, sur les archaïsmes et usages de l'antique dans l'Égypte ancienne elle-même par exemple. De façon délibérée, elle n'a pas été non plus restreinte à une aire géographique particulière, même si l'Égypte et le Proche-Orient arabe ont vocation à fournir une part notable des études de cas qui seront discutées. Les patrimoines, enfin, sont entendus dans le sens le plus large d'héritages matériels comme immatériels, d'*athâr* et de *turâth* pour reprendre leurs transpositions en langue arabe.

Quatre axes structurent la réflexion proposée :

1. **Les usages politiques de la mémoire**, envisagés en particulier à partir de situations proche-orientales. Le cortège de guerres, d'exodes et d'affrontements civils contemporains constitue un terrain de choix pour l'histoire du temps présent, singulièrement dans une perspective d'histoire des mémoires qui offre un poste d'observation privilégié sur la fabrique même de l'historicité. Ce qui est en jeu dans la distinction entre « poids et choix du passé » (Lavabre) n'est rien moins que l'inversion de la relation entre passé et présent : sur le versant de la mémoire-trace, c'est le passé qui est source du présent, sur le versant de la mémoire-remémoration, c'est le présent qui est source du passé. Dans la réalité à l'évidence, une telle dichotomie n'est jamais tranchée et les constructions mémorielles se fondent toujours sur une articulation complexe des temporalités qu'il convient de s'attacher à élucider.

L'omniprésence de la *nakba* (catastrophe ou désastre) de 1948 dans les discours et les pratiques des communautés palestiniennes offre l'exemple d'un objet mémoriel construit dont on peut tenter de restituer les modes de production et de recomposition, les agents et les usages. L'intérêt spécifique de ce cas de figure tient d'abord à la multiplicité des acteurs en jeu en l'absence d'un agent étatique unique (mouvement national, groupes sociaux porteurs d'expériences historiques singulières, producteurs de fiction capables de symboliser l'expérience du groupe, agents transnationaux de solidarité...). Il tient ensuite aux singularités de l'articulation entre mémoire historique de l'événement et mémoire sociale, dès lors que la mémoire historique entre comme une composante majeure dans les constructions de sens de la mémoire sociale, brouillant la frontière entre destin individuel et destin collectif. Il tient enfin aux recompositions de sens qui ne cessent d'affecter la mémoire de l'événement dès lors qu'elle constitue une ressource sociale et politique majeure. À cet égard, l'observation du phénomène nouveau de la commémoration de la *nakba* dans les différentes communautés palestiniennes offre une source privilégiée dans la mesure où toute pratique commémorative externalise le processus mémoriel, permettant d'en isoler les agents, les conditions de production, les contenus et les enjeux.

Les événements qui ont frappé le Liban entre 1975 et 1989 permettent quant à eux de réfléchir aux mémoires empêchées d'une guerre civile que ses acteurs et ses victimes répugnent le plus souvent à reconnaître comme telle, préférant l'euphémiser sous la forme des « malheurs du temps » ou plus simplement « des événements ». Ici c'est de l'impossible construction de l'objet mémoriel dont il s'agit, en même temps que de la prolongation du conflit dans des mémoires affrontées constituées en enjeux sociaux durables. La défaite de 1967 en Égypte peut être interrogée dans une perspective analogue.

2. **L'invention de la tradition**, mode majeur du rapport au passé dans bien des situations de construction nationale ou coloniale. S'il ne s'agit pas de considérer que toutes les traditions sont inventées, il a été établi que la consolidation des États-nations a coïncidé avec une forte consommation de traditions inventées, au service de la consolidation de « communautés imaginées ». Le monde impérial, par les situations inédites de gouvernance qu'il a générées, en a été un théâtre privilégié. Les traditions inventées ont été analysées comme autant d'exercices d'ingénierie sociale performants, et toujours innovants. L'invention coloniale du « tapis marocain » au début du xx<sup>e</sup> siècle au Maghreb en offre un bel exemple dans le domaine patrimonial. Passionné par les « artisanats indigènes » et soucieux d'en exploiter le potentiel économique, un cadre intermédiaire de l'administration coloniale, dans une forme d'apostolat patrimonial qui excède les missions qui lui sont confiées, collecte et réagence une série de motifs traditionnels, pris dans plusieurs artisanats, en particulier berbères, pour donner naissance à une nouvelle production, aujourd'hui parfaitement naturalisée. Les remontées cycliques de « pharaonisme » dans l'Égypte contemporaine peuvent illustrer le versant architectural du phénomène, les formes de propagande, comme les

représentations de soi, qu'il véhicule. La question de l'invention patrimoniale est également à considérer dans ses expressions particularistes, dissidentes, minoritaires ou diasporiques : l'émergence de l'idée d'Égypte « Belle Époque » au tournant du <sup>xxi</sup><sup>e</sup> siècle en constitue un exemple significatif, suggérant la diversité des enjeux sociaux, et parfois très individuels, à l'œuvre dans pareilles (re)constructions.

**3. L'institutionnalisation du patrimoine**, intimement liée à la question de la « destination » d'œuvres ou d'objets désormais sans usage, avec la visée première de nourrir le patriotisme ou le sentiment communautaire. La généralisation du monument « ancien » au seuil du <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle signe un changement majeur d'échelle, dans le contexte d'un triomphe progressif de l'individualisme et d'un élargissement des publics du patrimoine. L'intime fait figure de dernière instance, après la science et l'administration, de définition de la question patrimoniale. Aujourd'hui l'évocation des patrimoines hésite de fait entre un patrimoine savant et critique et celui des « passions identitaires » (*Entretiens du patrimoine*). Parallèlement, l'évocation d'un devoir de mémoire conçu tout à la fois comme souvenir et comme vigilance ne se relie pas sans difficultés au défi d'une prise en considération égale des patrimoines dans leur diversité.

Le musée, défini par l'organisation d'objets plus ou moins hétéroclites en un propos cohérent, capable de faire ressurgir fidèlement le passé dans le présent – et, concurremment, de garantir ou d'enrichir la vérité du récit savant – fournit un champ d'études privilégié à cet égard. À la multiplicité des intérêts matériels des collectionneurs, le musée ajoute ou oppose, selon les cas, les vues générales de la science et propose généralement une interprétation de son fonds, sous la forme d'une narration démonstrative. L'idéal laborieux du musée, en forme de cadre pour l'avenir, tout à la fois archive et laboratoire des sciences, se double d'une responsabilité pédagogique.

Au nom d'une éthique de la discussion publique de la mémoire et de l'histoire, l'enjeu du musée est devenu plus que jamais central : partout dans le monde, ces dernières années, les expositions d'histoire ont volontiers pris pour sujet la criminalité historique - des violences de guerre aux crimes contre l'humanité. Dès lors, la tâche du musée est parfois de négocier entre exigences proprement historiographiques et considérations morales, voire judiciaires, ou encore intérêts de communautés ou de groupes de pression. Concrètement, le musée peut se trouver pris au sein d'une série de disputes historiennes et éthiques dont il fournit le lieu d'exposition par excellence, mais qu'il ne peut régler ni par une expertise ni par un magistère moral.

Reposant sur la collaboration de mouvements politiques et sociaux gardiens de mémoires naguère censurées et d'historiens attachés à la production des preuves, dans la tradition du « métier d'historien » (Marc Bloch) les nouveaux musées qui participent de guerres de mémoires doivent, à la fois, construire un récit savant et favoriser le travail de deuil d'une manière qui soit à la fois « familière et effrayante », selon la formule du musée de l'apartheid de Johannesburg. Certains établissements travaillent à l'invention d'identités spécifiques au nom d'acteurs jusque-là privés d'historiographie, entre philosophie morale et tactiques politiciennes. Dans tous les cas, le musée s'inscrit clairement dans la perspective commémorative quand l'historien tend pour sa part à la rejeter : cet écart fonde la possibilité d'une étude.

**4. Le patrimoine dans la sphère privée.** S'il est artificiel de vouloir établir une claire distinction entre collection privée et patrimoine institutionnalisé (l'une devenant le plus souvent l'autre au terme de carrières plus ou moins longues), il n'en reste pas moins que les mondes privés du patrimoine restent des territoires encore assez peu explorés, en dehors des inventaires et catalogues de collections illustres et des biographies de collectionneurs d'exception. Le patrimoine considéré dans sa dimension intime ou privée est pourtant susceptible d'enrichir la compréhension que l'on peut avoir du rapport aux artefacts du passé, dans les résonances les plus personnelles qu'ils peuvent acquérir pour les individus. Ces mondes sont particulièrement méconnus dans le cas des sociétés moyen-orientales, en dépit de quelques travaux récents qui permettent d'identifier des types de collections (monnaies, manuscrits, armes, costumes, objets ethnographiques) ou de pratiques particulières, tel le remploi ou la copie architectonique dans l'architecture domestique – forme moderne de remémoration ou continuité de pratiques classiques ? La question des « passions privées », comme des engagements individuels, inscrit par ailleurs le champ patrimonial dans des formes de sociabilités plus ou moins étendues, du cercle fermé d'amateurs à l'activisme associatif. Toutes consacrent des formes d'invention de soi qui donnent chair et substance au culte moderne des objets patrimoniaux.

**Vendredi 1<sup>er</sup> mai :** *Visite d'Héliopolis* (Mercedes Volait)

**Samedi 2 mai 9h – 13 h :** *Institutionnalisation du patrimoine et usages politiques de la mémoire*

Dominique Poulot : *Musées, mémoires, patrimoines : les nouveaux enjeux de l'historiographie.*

Mercedes Volait : *Passions antiquaires en Égypte au xix<sup>e</sup> siècle ou le patrimoine dans la sphère privée.*

Tawfiq Aclimandos : *Histoire, proposition de symboles, légitimation : le cas des militaires égyptiens.*

**après-midi (15 h – 18 h 30) : atelier des doctorants**

Rémi Legros (univ. Lyon 2), *Les cultes funéraires privés de l'Ancien au Moyen Empire, enjeux individuels et affirmation identitaire.*

Kinda Chaib (INALCO, univ. Paris1), *Vers la mise en place de lieux de mémoire : les martyrs dans le paysage du Liban Sud.*

Kais Ezzerelli (univ. Paris 1), *Les martyrs arabes de la première guerre mondiale, objets d'une guerre des mémoires occultée.*

Dima Zein de Clerck (univ. Paris 1), *Kamal et Walid Joumblatt: entrepreneurs et garants de la mémoire druze au Liban.*

Sophie Baudoin (univ. Laval & Paris 1), *Corps palestinien et performances muséales au moment des commémorations du 60e anniversaire de la Nakba.*

**Dimanche 3 mai (9h-13h) :** *Visite du Caire historique* (Omnia Aboukorrah, Sylvie Denoix)

**après-midi (15 h – 18 h) : atelier des doctorants**

Christina Ntaflou (univ. Paris 1), *Le musée des arts plastiques dans pays avec un patrimoine ancien pesant: le cas grec de la pinacothèque*

Arnaud Bertinet (univ. Paris 1), *Les musées sous le second Empire: l'expérience du musée Napoléon III au Palais de l'industrie, un modèle historique et civilisateur.*

Géraldine Masson (univ. Paris 1), *La construction identitaire des musées français entre 1870 et 1940 ou la constitution d'un corps de fonctionnaire vecteur de la mémoire de la Nation républicaine.*

Paulina Faba-Zuleta (univ. Paris 1), *Rapa Nui (île de Pâques). Patrimoine, identités et globalisation en Polynésie.*

**Lundi 4 mai 8h 30 – 13 h: *L'invention de la tradition***

Faiza Haikal : *Transmissions culturelles et Patrimoine national : culture vécue et culture observée. Quelques réflexions.*

Sibylle Emerit (Ifao) : *De multiples revendications autour d'un patrimoine immatériel : l'exemple de la musique égyptienne ancienne.*

Sylvie Denoix : *Les beaux arts équestres : identité de groupe et invention de la tradition chez les Mamlûks (Égypte-Syrie 1250-1517).*

Omnia Aboukorrah : *L'invention du patrimoine urbain dans des contextes d'évidence (Égypte) et d'émergence (Éthiopie) patrimoniale.*

**après-midi (14h – 17 h 30) : atelier des doctorants**

Thibaud Lanfranchi (univ. Paris 1) *L'image des tribunes de la Plèbe. Essai d'analyse d'une reconstruction historiographique*

Estelle Cronnier (univ. Paris 1), *Inventions, memoria, reliques, ou la mémoire retrouvée.*

Norig Neveu (Ehess, Paris 1), *La sacralisation du territoire jordanien ou la création des lieux de mémoire de l'histoire officielle.*

Séverine Gabry (univ. Paris 10), *La musique copte aujourd'hui : anthropologie d'une tradition liturgique et de ses développements.*

Mathieu Bouchard (univ. Paris 1), *L'idée d'un patrimoine méditerranéen dans la France des années 1950.*

**18h 30 Réception à l'ambassade de France en Égypte**